

Réunion du 5 novembre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etai
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procurat
ion(s) :

Excusé(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) : Monsieur Pierre MARMILLOD

Rapporteur : Monsieur Freddy ZIMMERMANN

N° CP/2012/804 - Protection de la nature - 2342
Contrats d'agriculture durable "protection des Rieds" et
"montagne" - Participation à la mise en oeuvre des Mesures
agri-environnementales territorialisées et au protocole de
contractualisation "Grand Hamster"

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les aides suivantes à l'Agence de services et de paiement (ASP) :

- des subventions d'un montant total de 30 044,36 € au bénéfice des exploitants agricoles signataires des Mesures agri-environnementales territorialisées (MAET) "Bruche-Villé" conclues en 2008, 2010 et 2012
- des subventions d'un montant total de 46 780,28 € au bénéfice des exploitants agricoles signataires des MAET conclues en 2008 et 2009 dans le cadre du Projet agro-environnemental (PAE) "Parc naturel régional des Vosges du Nord"
- des subventions d'un montant total de 40 275,56 € au bénéfice des exploitants agricoles signataires des MAET conclues en 2010 et 2011 dans le cadre du PAE des Rieds de la Zembs et du Bruch de l'Andlau
- des subventions d'un montant total de 50 000 € au bénéfice des exploitants agricoles signataires des MAET conclues en 2011 dans le cadre du PAE du Ried de la Zorn
- des subventions d'un montant total de 12 715,78 € au bénéfice des exploitants agricoles signataires des MAET "Grand Hamster" conclues en 2010 et 2011.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20121105-73325-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 14/11/12